

PRINCIPES POUR UNE BANQUE RESPONSABLE

EXERCICE 2022



Crédit Mutuel
ARKEA

DE NOUVEAUX LIENS POUR CHANGER DEMAIN

Référence

Tout au long de ce rapport, il est fait référence au Document d'enregistrement Universel 2022 du Crédit Mutuel Arkéa, disponible sur le site [cm-arkea.com](https://www.cm-arkea.com)

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa compte près de 5,1 millions de clients, dont 1,5 millions de sociétaires : particuliers, entreprises (TPE, PME, ETI) ainsi que des organisations de la société civile. Ses différentes entités leur proposent un large éventail de solutions financières adaptées à leurs besoins : financement, gestion de patrimoine et d'actifs, assurances et prévoyance, solutions de paiement...

Au 31/12/2022, les principales activités du Crédit Mutuel Arkéa se répartissent comme suit, en termes de PNBA (produit net banque-assurance) :

- **Banque de Détail et en ligne (42 %) :**
Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Direct Bank
- **Banque des Entreprises, Institutionnels et des acteurs de l'Immobilier (19 %) :**
Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Capital, Arkéa Crédit Bail
- **Activités BtoB et services spécialisés (17 %) :**
Monext, Nextalk, Arkéa Banking Services, Procapital, CFCAL, Financo
- **Assurances et gestion d'actifs (23 %) :**
Suravenir, Suravenir Assurances, Arkéa Investment Services, Novélia

Si la majeure partie de l'activité s'effectue en France, d'autres activités sont exercées à l'étranger (3,7 %), via des filiales et succursales comme Procapital (Belgique), Keytrade Bank (Belgique) et Monext (qui assure des prestations dans 25 pays).

Banque coopérative et collaborative, au service des territoires et de leurs acteurs, le Crédit Mutuel Arkéa développe, en collaboration avec ses parties prenantes, des solutions innovantes pour accompagner ses sociétaires et clients dans leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations. Cette approche génère une valeur partagée entre les différentes parties prenantes de cet écosystème.

Redistribution des revenus bruts 2022 (3 644 M€) :

- Sociétaires et clients : 15 %
- Partenaires et investisseurs : 22 %
- Salariés : 18 %
- Fournisseurs : 13 %
- Etats et collectivités : 19 %
- Réinvestissements dans le développement : 6 %

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,
1.1. Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa,
1.2. Le profil du groupe,
1.6. Les métiers du Crédit Mutuel Arkéa,
4.1. Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa

QUESTION 1-2

Votre stratégie d'entreprise identifie-t-elle et reflète-t-elle la durabilité en tant que priorité(s) stratégique(s) pour votre banque ?

Veuillez décrire comment votre banque a aligné et/ou prévoit d'aligner sa stratégie pour être conforme aux objectifs de développement durable (ODD), à l'accord de Paris sur le climat et aux cadres nationaux et régionaux pertinents.

Votre banque fait-elle également référence à l'un des cadres suivants ou aux exigences réglementaires en matière de rapports sur la durabilité dans ses priorités stratégiques ou ses politiques pour les mettre en œuvre ?

Conscient des profondes mutations environnementales et sociétales et de leur forte accélération au cours des 10 prochaines années, le Crédit Mutuel Arkéa a intégré les enjeux de transition au cœur même de sa stratégie et a pris de nombreux engagements internationaux. Il s'est par ailleurs donné comme ambition d'accompagner ses clients dans l'évolution de leurs modèles économiques.

1. Sur la stratégie du Crédit Mutuel Arkéa

- Une Raison d'être¹ qui répond aux enjeux de durabilité

Après avoir adopté sa Raison d'être en 2020, texte fondateur fixant le cap sur le long terme, le Crédit Mutuel Arkéa s'est doté d'engagements sociaux, sociétaux et environnementaux alignés sur les standards mondiaux et veillant à ce que ses engagements économiques, sociaux, civiques et environnementaux soient intégrés dans ses opérations commerciales. Le groupe a ainsi adopté **cinq engagements** afin d'accompagner concrètement la transformation de ses métiers et pratiques au service de cette Raison d'être. Le plan stratégique 'Transitions 2024' constitue le plan d'actions à moyen terme de ces engagements, autour de quatre axes principaux.

- Un niveau d'ambition supérieur avec l'adoption du statut d'Entreprise à mission

Afin d'intégrer ces engagements à sa stratégie long terme, le groupe a modifié ses statuts à l'occasion de l'Assemblée générale de mai 2022 pour devenir 'Entreprise à mission'. Le statut d'Entreprise à mission, proposé par la loi Pacte 2019, représente un niveau d'engagement solide et ambitieux.

Le Crédit Mutuel Arkéa est ainsi devenu **l'une des premières banques françaises à se doter de ce statut**, acte fondateur qui engage la transformation profonde du groupe en faveur des transitions environnementales et sociétales au service des territoires et de leurs parties prenantes.

Avec ce statut d'Entreprise à mission, **le groupe s'engage à placer la performance financière et extra-financière sur le même plan.**

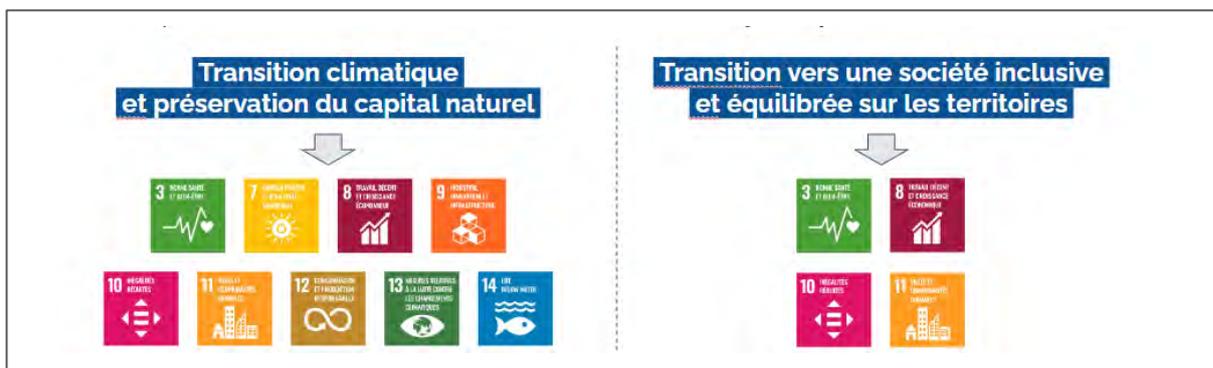
En synthèse, le Crédit Mutuel Arkéa s'est doté de principes fondateurs, définis dans sa Raison d'être. Il a adopté des objectifs à long terme, sous la forme de cinq engagements. Il a en outre fixé sa feuille de route 'Entreprise à mission' afin de décliner cette Raison d'être en objectifs opérationnels et actions concrètes. Le suivi de ces objectifs et indicateurs fera l'objet d'un rapport annuel et d'un audit régulier. Certains d'entre eux seront également présentés dans le cadre du rapport annuel PRB.

¹ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/c_42261/fr/raison-d-etre

- Des prises d'engagements reconnus au niveau international

Dans la continuité de ces orientations stratégiques, le Crédit Mutuel Arkéa s'est également engagé dans des initiatives internationales reconnues.

Le groupe a fait le choix de mettre l'accent sur deux transitions prioritaires, qui contribuent prioritairement aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies suivants :



Le Crédit Mutuel Arkéa a également rejoint, en 2021 et 2022, différentes initiatives de Place afin de partager et travailler avec d'autres acteurs, financiers notamment, au développement d'une économie et d'une finance plus durables.

Il s'est engagé au sein du **Global Compact des Nations Unies**² (2015), des 'Principles for Responsible Banking'³ (2021) ainsi que dans des initiatives dédiées aux enjeux environnementaux : **Net Zero Banking Alliance**⁴ (2022) et **Finance For Biodiversity Pledge**⁵ (2021). Ces initiatives l'engagent à orienter ses activités vers plus de durabilité. Il répond également aux recommandations du **CDP** (ex Carbon Disclosure Project) et de la **Task force on Climate-related Financial Disclosure** (TCFD). A ce titre, le groupe publie chaque année, depuis 2021, un rapport climat⁶ respectant les recommandations de la TCFD.

Les engagements du Crédit Mutuel Arkéa et de ses filiales sont synthétisés ci-dessous :

The infographic details the commitments of Crédit Mutuel Arkéa and its subsidiaries:

- LE CRÉDIT MUTUEL ARKEA:**
 - WE SUPPORT UN GLOBAL COMPACT:** Since 2015, Crédit Mutuel Arkéa is committed to the UN Global Compact initiative, supporting its 10 principles on human rights, environment, and anti-corruption.
 - UN Environment Programme Finance Initiative:** Signatory of the Principles for Responsible Banking.
 - Net Zero Banking Alliance:** Signatory of the Net Zero Banking Alliance of the UNEP FI.
 - INSTITUT DE FINANCE DURABLE:** Member of the Institute for Sustainable Finance.
 - CDP INVESTOR SIGNATORY:** Member of the Carbon Disclosure Project.
 - TCFD:** Member of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures.
 - fair.:** Member of the Finance for Biodiversity Pledge.
 - Finance for Biodiversity Pledge:** Member of the Finance for Biodiversity Pledge.
- LES FILIALES:**
 - SURAVENIR (ex Filiale du Crédit Mutuel ARKEA):** Principles for Responsible Investment.
 - ARKEA INVESTMENT SERVICES:** Adhésion à l'association FAIR; Principles for Responsible Investment, CDP - ex Carbon Disclosure Project, Signature de l'Appel de Paris, Signature du "Global Investor Statement on Climate Change" de l'UNEPFI, Climate Action 100+, Finance for Biodiversity Pledge.
 - FEDERAL FINANCE GESTION (ex Filiale du Crédit Mutuel ARKEA):** CDP - ex Carbon Disclosure Project, Principles for Responsible Investment, Finance for Biodiversity Pledge.
 - Schleicher, Prince Gestion:** CDP - ex Carbon Disclosure Project, Principles for Responsible Investment, Finance for Biodiversity Pledge.
 - ARKEA CAPITAL:** Manifeste de l'Initiative Climat International (2019), Principles for Responsible Investment, Charte Parité France Invest.
 - ARKEA REIM:** Principles for Responsible Investment.

² <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/73571>

³ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-05/cp190522_le_credit_mutuel_arkea_signe_les_principes_pour_une_banque_responsable.pdf

⁴ <https://www.unepfi.org/member/credit-mutuel-arkea/>

⁵ <https://www.financeforbiodiversity.org/signatories>

⁶ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-10/rapport_tcf_d_juin2022_vf.pdf

2. Sur l'accompagnement des parties prenantes

Face aux profondes mutations environnementales et sociétales, le groupe a choisi de concentrer ses actions sur les deux transitions prioritaires décrites précédemment : d'une part, **la transition climatique et la préservation du capital naturel**, et d'autre part, **la transition vers une société inclusive et équilibrée dans les territoires**.

Convaincu qu'il s'agit d'un **enjeu de pérennité**, l'ambition du Crédit Mutuel Arkéa est d'accompagner ses clients particuliers, entreprises et institutionnels dans leur transition et de faciliter l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans leurs projets ou modèles économiques. Il a défini un plan d'actions, qui trouve déjà des applications concrètes.

- Le développement de nouvelles offres (financement, investissement, épargne, etc.) visant à accompagner les clients dans les transitions et à contribuer à accroître l'impact positif ou réduire les impacts négatifs

Les différentes entités du Crédit Mutuel Arkéa sont engagées dans le développement de produits et services visant à accompagner spécifiquement des projets ou activités orientés en faveur des transitions environnementales et sociales adaptés aux différents types de clients. De nombreuses offres sont proposées aux clients pour soutenir leur démarche de transition, comme par exemple le financement de la rénovation énergétique, de la mobilité durable, de la production d'énergies renouvelables ou encore, pour les clients entreprises, la mise en place d'objectifs ESG (liste complète des offres et détails au point 3.2 du présent rapport).

- le déploiement d'une Stratégie Climat à horizon 2024 afin d'intégrer les enjeux climatiques au modèle économique

Le Crédit Mutuel Arkéa a adopté sa Stratégie Climat⁷ en 2020. Elle vise, d'une part, à **renforcer son engagement vis-à-vis des entreprises** et des territoires, et, d'autre part, à intégrer le climat comme un facteur de performance et un facteur de risque dans la gestion de ses activités. Les mesures déployées sont précisées dans le cadre du rapport annuel TCFD.

- la formalisation et la révision de politiques sectorielles relatives aux secteurs d'activité les plus concernés par ces transitions

Le Crédit Mutuel Arkéa adapte sa stratégie dans **une logique d'amélioration continue**. En lien avec l'ODD 13, il a ainsi renforcé son cadre de financement et d'investissement et **a exclu certaines activités contraires à la transition, tout en favorisant les financements liés à la transition énergétique des secteurs concernés : le charbon⁸ et les énergies fossiles⁹**.

En lien avec certains enjeux de l'ODD 3, **une politique dédiée à la santé** a été adoptée en 2022. Cette politique vise, d'une part, à accompagner par le financement l'accès à des services de santé de qualité au plus grand nombre, et, d'autre part, à améliorer la couverture santé. Les enjeux de prévention, d'inclusion, de dépendance et de maintien à domicile y sont définis comme des axes prioritaires. Elle prévoit des mesures de soutien à l'innovation et à la recherche, et des dispositifs d'accompagnement des acteurs dans leurs enjeux environnementaux et sociétaux.

Une politique dédiée aux exploitations agricoles et viticoles a également été adoptée début 2022. Elle propose des dispositifs d'accompagnement des transitions, aux secteurs clés de l'économie réelle. Par cette démarche, le Crédit Mutuel Arkéa confirme son engagement dans ses territoires d'implantation historiques (Bretagne et Nouvelle-Aquitaine).

- le recours progressif et systématique à une analyse ESG adaptée, par l'ensemble des métiers de financement et d'investissement

⁷ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2021-04/strategie_climat_avril2021_1_1_2021-04-14_08-44-13_316.pdf

⁸ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/politique_charbon_2022_web.pdf

⁹ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/20221125_politique_petrole_et_gaz_web.pdf

3. La mesure de ses impacts extra-financiers

Le Crédit Mutuel Arkéa a conçu **une méthode innovante de mesure de sa performance extra-financière**¹⁰. L'objectif est d'exprimer en euros les externalités positives et négatives des actions du groupe sur ses parties prenantes (sociétaires, clients, fournisseurs et salariés).

La méthodologie s'appuie sur une série d'indicateurs en lien avec ses activités et son empreinte directe. Une analyse croisée de matérialité financière et extra-financière a permis de définir un périmètre d'impact composé, à date, de dix-huit thématiques et vingt-cinq indicateurs d'impact. Les indicateurs d'impact peuvent être externes (relatifs à l'activité des clients et fournisseurs) ou internes (relatifs à l'activité interne du groupe). La trajectoire d'impact s'évalue annuellement.

La performance extra-financière du Crédit Mutuel Arkéa est estimée à 9,4 Md€ pour l'exercice 2022. Pour 1 million d'euros de financements accordés, l'impact environnemental négatif est évalué à - 18 000 euros et l'impact social positif à + 168 000 euros.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,

1.3. La performance globale,

1.4. Une entreprise à mission,

1.7. La stratégie du Crédit Mutuel Arkéa,

3.4. Mesure des impacts extra-financiers,

4.1. Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa,

4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,

4.3. Les principaux enjeux et risques extra financiers du Crédit Mutuel Arkéa,

4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats

¹⁰ https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-09/referentiel_methodologique_-_sept_2022_.pdf

PRINCIPE 2 | IMPACT ET DÉFINITION DES OBJECTIFS

QUESTION 2-1

Montrez que votre banque a effectué une analyse d'impact de son/ses portefeuille(s) afin d'identifier ses domaines d'impact les plus significatifs et de déterminer les domaines prioritaires pour la définition d'objectifs. L'analyse d'impact doit être mise à jour régulièrement et satisfaire aux exigences/éléments suivants (a-d) :

a) Portée : quelle est la portée de l'analyse d'impact de votre banque ? Veuillez décrire les parties des principaux domaines d'activité de la banque, les produits/services dans les principales zones géographiques dans lesquelles la banque opère (comme décrit au point 1.1) qui ont été pris en compte dans l'analyse d'impact. Veuillez également décrire les domaines qui n'ont pas encore été inclus et pourquoi.

L'analyse portera sur **les activités de la banque de détail et en ligne** (42 % du PNBA), **la banque des entreprises, institutionnels et des acteurs de l'immobilier** (19 %), **les activités d'assurances et de gestion d'actifs** (23 %) qui représentent au total 84 %¹¹ des revenus du groupe Crédit Mutuel Arkéa en 2022.

Pour se concentrer sur les activités cœur de métier du groupe, cette première analyse d'impact prend en compte, pour les activités BtoB, les activités des filiales Financo et CFCAL. Le reste des activités BtoB pourra faire l'objet d'une analyse ultérieure.

Le groupe étant principalement présent en France (96,3 % du PNB et plus de 96,8 % de ses effectifs en 2022), cette première analyse d'impact s'est concentrée sur **les activités réalisées par le groupe en France**. Les autres zones géographiques, exclues de cette première analyse d'impact, pourront faire l'objet d'une analyse ultérieure.

¹¹ Banque des entreprises et institutionnels (19 %), Banque de détail et en ligne (42 %) et activités d'assurance et de gestion d'actifs (23 %)

b) Composition du portefeuille : Votre banque a-t-elle pris en compte la composition de son portefeuille (en %) dans l'analyse ? Veuillez fournir la composition proportionnelle de votre portefeuille au niveau mondial et par périmètre géographique.

i) par secteurs et industries pour les portefeuilles de banque d'affaires, de financement et d'investissement (c'est-à-dire l'exposition sectorielle ou la répartition par industrie en %), et/ou
ii) par produits & services et par types de clients pour les portefeuilles de banque de détail et de banque de détail.

Si votre banque a adopté une autre approche pour déterminer l'ampleur de l'exposition de la banque, veuillez développer, pour montrer comment vous avez considéré où se situent les activités principales/principales de la banque en termes d'industries ou de secteurs.

Comme indiqué en 2.1.a, l'analyse d'impact porte sur 84 % des revenus de Crédit Mutuel Arkéa en 2022 représentant le cœur de métiers : activités bancaires pour les clients particuliers, l'activité bancaire dédiée aux entreprises, aux professionnels et aux institutionnels, ainsi que l'activité de capital-investissement et les activités d'assurance et de gestion d'actifs.

Banque des entreprises et des institutionnels 19% du PNBA du groupe	Banque de détail et en ligne 42% du PNBA	Activités BtoB et services spécialisés 17% du PNBA	Activités d'assurance et de gestion d'actifs 23% du PNBA																								
Encours de crédits bruts : 81,9 Md€ Encours dédiés à la transition environnementale : 1,49 Md€		Encours durables : 6 Md€																									
Part dans les encours de crédits totaux du groupe (hors créances et provisions) : Prêts accordés aux professionnels et aux entreprises (y compris les TPE et les PME) : 21% Prêts accordés aux collectivités : 14% Prêts garantis d'Etat : 2% Solutions de trésorerie : 4% Nombre des clients entreprises et institutionnels : 249 809		Prêts habitat (inclut les prêts rénovation) des encours de crédits totaux du groupe : 47% Prêts consommation (inclut les prêts rénovation et les prêts mobilité) des encours de crédits totaux du groupe : 12% Commentaire : Les encours des filiales Financo et CFCAL qui sont des activités BtoB sont intégrés dans cette catégorie pour l'analyse d'impact	Les activités BtoB autres que les prêts de détail de Financo et CFCAL ne sont pas encore évaluées																								
Exposition brute des entreprises (bilan et hors bilan) par secteur :		Nombre des clients individuels : 5,1 M																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Clients entreprises</th> <th style="text-align: center;">Clients PME</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Immobilier</td> <td style="text-align: center;">28,8%</td> <td style="text-align: center;">32,3%</td> </tr> <tr> <td>Finance et assurance</td> <td style="text-align: center;">15,1%</td> <td style="text-align: center;">3,6%</td> </tr> <tr> <td>Activités professionnelles, scientifiques et techniques</td> <td style="text-align: center;">14,4%</td> <td style="text-align: center;">5,1%</td> </tr> <tr> <td>Commerce et distribution</td> <td style="text-align: center;">9%</td> <td style="text-align: center;">6,3%</td> </tr> <tr> <td>Construction</td> <td style="text-align: center;">8,3%</td> <td style="text-align: center;">5,8%</td> </tr> <tr> <td>Agriculture, aquaculture et foresterie</td> <td style="text-align: center;">3,1%</td> <td style="text-align: center;">17,9%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td style="text-align: center;">21,3%</td> <td style="text-align: center;">2,9%</td> </tr> </tbody> </table>			Clients entreprises	Clients PME	Immobilier	28,8%	32,3%	Finance et assurance	15,1%	3,6%	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	14,4%	5,1%	Commerce et distribution	9%	6,3%	Construction	8,3%	5,8%	Agriculture, aquaculture et foresterie	3,1%	17,9%	Autres	21,3%	2,9%	Encours d'épargne assurance : 49,5 Md€ Encours d'épargne financière : 24,5 Md€ Part des actifs gérés avec des critères ESG (Suravenir et Federal Finance Gestion) : 70% Part des actifs labellisés ISR/Greenfin dans le total des actifs sous gestion (FFG et SPG) : 57%	
	Clients entreprises	Clients PME																									
Immobilier	28,8%	32,3%																									
Finance et assurance	15,1%	3,6%																									
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	14,4%	5,1%																									
Commerce et distribution	9%	6,3%																									
Construction	8,3%	5,8%																									
Agriculture, aquaculture et foresterie	3,1%	17,9%																									
Autres	21,3%	2,9%																									
Epargne bancaire : 81 Md€																											

En 2022, le portefeuille de clients s'élève à 5 121 368 clients. Il est principalement composé de clients particuliers : 4,87 millions de clients particuliers versus 249 809 clients professionnels, entreprises et institutionnels.

Les prêts habitat représentent la plus grande part (47 %) des encours de crédits bruts à fin 2022, suivis par les prêts accordés aux professionnels et aux entreprises (21 %), les prêts accordés aux collectivités (14 %), les prêts à la consommation (12 %), les solutions de trésorerie (4 %) et les prêts garantis d'Etat (2 %).

S'agissant des clients professionnels et entreprises, le secteur le plus représenté est celui de l'immobilier (bailleurs sociaux et foncières) avec 28,8 % de l'exposition brute (encours bilan et hors bilan) des clients entreprises et 32,3 % des PME et professionnels. L'agriculture, la viticulture et la pêche sont également des marqueurs importants de l'activité économique dans les territoires d'implantation historiques du Crédit Mutuel Arkéa (17,9 % de l'exposition brute des professionnels et des PME).

A travers ses différentes entités, le groupe propose des solutions d'épargne bancaire, financière et d'assurance-vie. A fin 2022, les encours d'épargne s'élèvent à 155 milliards d'euros, dont 81 milliards d'euros pour l'épargne bancaire, 49,5 milliards d'euros pour l'épargne assurance et 24,5 milliards d'euros pour l'épargne financière.

Les primes acquises sur portefeuilles d'assurances totalisent 475 milliards d'euros, dont 124 milliards d'euros pour les personnes et 351 milliards d'euros pour les biens.

c) Contexte : Quels sont les principaux enjeux et priorités liés au développement durable dans les principaux pays/régions dans lesquels votre banque et/ou vos clients opèrent ? Veuillez décrire comment ceux-ci ont été pris en compte, y compris les parties prenantes que vous avez engagées pour aider à éclairer cet élément de l'analyse d'impact. Cette étape vise à replacer les impacts du portefeuille de votre banque dans le contexte des besoins de la société.

Pour déterminer les principaux enjeux et priorités liés au développement durable en France¹², le **Crédit Mutuel Arkéa a pris en compte les grands cadres de référence** tels que l'Accord de Paris¹³, l'Accord de Kunming-Montréal¹⁴, les priorités du Green Deal de l'UE¹⁵, l'agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD) de la France¹⁶, la Stratégie Nationale Bas Carbone¹⁷, la Stratégie Nationale Biodiversité 2030¹⁸, ainsi que la Stratégie Nationale Santé¹⁹. Le groupe s'est également appuyé sur les outils d'analyse d'impact UNEP FI.

Pour conduire son analyse, il s'est appuyé sur les initiatives et groupes de travail de Place, comme ceux organisés par UNEP FI dans le cadre de la signature des Principes pour une activité bancaire responsable, l'Institut de la Finance Durable et UN Global Compact pour les enjeux de durabilité au global, la Net Zero Banking Alliance et le CDP (ex Climate Disclosure Project) pour les enjeux climatiques, Finance for Biodiversity Pledge pour les enjeux biodiversité. L'analyse a permis d'identifier les défis les plus pertinents pour les principales activités du groupe en France, à savoir :

- le changement climatique, la biodiversité, la circularité et des écosystèmes sains ;
- l'égalité et la transition équitable qui supposent la disponibilité, l'accessibilité et/ou la qualité des ressources et des services, y compris des services financiers ;
- l'éducation ;
- la santé et le bien-être de tous, y compris l'alimentation et l'agriculture durables ;
- la participation citoyenne et l'innovation locale ;
- la collaboration aux niveaux européen et international pour la transformation durable des sociétés, la paix et la solidarité.

Une veille régulière est mise en place au sein du groupe sur ces sujets afin d'alimenter la réflexion stratégique et les travaux des métiers.

¹² Périmètre retenu pour l'analyse

¹³ <https://www.un.org/en/climatechange/paris-agreement>

¹⁴ <https://www.cbd.int/article/cop15-cbd-press-release-final-19dec2022>

¹⁵ https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en

¹⁶ <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/documents-a-telecharger/article/telecharger-la-feuille-de-route>

<https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-04/aka2021_arkea_urd_en_220420_mel_1.pdf

¹⁷ <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

¹⁸ <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-biodiversite#:~:text=La%20strat%C3%A9gie%20de%20l'UE,r%C3%A9tablissement%20d'ici%20%C3%A0%202030.>

¹⁹ <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/strategie-nationale-de-sante/article/la-strategie-nationale-de-sante-2018-2022>

Sur la base de ces 3 premiers éléments d'une analyse d'impact, quels domaines d'impact positifs et négatifs votre banque a-t-elle identifiés ? Quels (au moins deux) domaines d'impact significatifs avez-vous priorisés pour poursuivre votre stratégie de définition d'objectifs (voir 2.2) ? Veuillez développer.

Pour identifier les domaines d'impact positifs et négatifs des secteurs clés pour le segment Entreprises, Professionnels et Institutionnels, le Crédit Mutuel Arkéa s'est appuyé sur les outils promus par la Place : UNEP FI, la matrice de matérialité SASB et le cadre SBTN.

Principaux domaines d'impact négatifs	Principaux domaines d'impact positifs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutte contre le réchauffement climatique ▪ Adaptation au changement climatique ▪ Biodiversité et écosystèmes sains ▪ Disponibilité, accessibilité, qualité des services et des ressources (eau, nourriture, énergie, logement, santé, éducation, mobilité, information, connectivité, culture, finance) ▪ Santé et sécurité ▪ Moyens de subsistance : accès de la population à l'emploi et au travail décent ▪ Engagement, diversité et inclusion des employés ▪ Sécurité des données 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité, accessibilité, prix abordables, qualité des services et des ressources (eau, nourriture, énergie, logement, santé, éducation, mobilité, information, connectivité, culture, finance) ▪ Infrastructures ▪ Développement et création de marchés durables, y compris par le développement et la création de valeur grâce à des micro-, petites et moyennes entreprises. ▪ Santé et sécurité

L'analyse approfondie de ces éléments a permis d'identifier trois domaines d'impact d'importance stratégique, conformément aux décisions du Comité Exécutif et du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale du Crédit Mutuel Arkéa (éléments détaillés dans la partie 5).

1. Disponibilité, accessibilité et qualité des services en faveur de l'inclusion financière

En France, 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont près de 3 millions dans une situation de privation matérielle sévère²⁰. Cet enjeu clé pour le pays, a été défini comme une priorité pour la France, notamment dans les activités de banque de détail.

La protection des personnes financièrement fragiles est devenue une réalité avec la loi SRAB (de séparation et de régulation des activités bancaires) du 26 juillet 2013. Une charte d'inclusion bancaire et de prévention de la dette a été adoptée par l'Association française des établissements de crédit et des sociétés d'investissement.

La loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance qui impose aux entreprises de prévenir les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance liés à leurs opérations. Le groupe a identifié le risque d'exclusion du système bancaire et d'assurance des clients en situation de fragilité comme un enjeu majeur pour ses activités bancaires et d'assurance. Ces éléments sont détaillés dans le Plan de Vigilance.

Le groupe s'est engagé à aller au-delà des obligations réglementaires. En effet, la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa intègre ce domaine d'impact dans un de ses engagements (Engagement 4 : Cultiver une relation de confiance durable avec tous nos sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles). Le groupe a mis en place des offres et des dispositifs de solidarités dédiés (détails au point 3.2 du présent rapport).

²⁰ <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/documents-a-telecharger/article/telecharger-la-feuille-de-route>

2. Le changement climatique et la biodiversité

Identifié comme un des enjeux internationaux, européens et nationaux prioritaires, ce domaine d'impact est également clé pour les secteurs et les clients financés par le groupe. **Le Crédit Mutuel Arkéa joue un rôle clé dans l'accompagnement des clients professionnels, entreprises et institutionnels ainsi que des clients particuliers dans leur transition environnementale.**

La Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa intègre ce domaine d'impact dans deux de ses engagements (Engagement 1 : Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental - positif, par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires, Engagement 2 : accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition environnementale). **Le groupe a également mis en place une Stratégie climat et s'est engagé dans des initiatives dédiées aux enjeux environnementaux** : Net Zero Banking Alliance (2022) et Finance For Biodiversity Pledge (2021).

Le Crédit Mutuel Arkéa a déployé plusieurs dispositifs pour accompagner la transition environnementale de ses clients. Au niveau des clients entreprises et institutionnels, l'accent est mis sur **le financement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et l'écologie**. Au niveau des clients particuliers, l'accompagnement se concentre sur **le financement de l'immobilier** (prêts immobiliers, rénovation) et de **la mobilité durable**.

A noter que ces deux premiers domaines d'impact se recoupent. En effet, les personnes à faible revenu qui n'ont pas accès aux prêts dédiés à la rénovation sont souvent celles qui sont les plus exposées aux effets des risques climatiques (par exemple les vagues de chaleur). **L'enjeu concerne à la fois l'inclusion financière et le changement climatique.**

3. La santé et le bien-être de tous

Enjeu national clé et priorité en termes d'ODD pour la France, la santé a été mise en lumière avec la récente crise sanitaire.

Les inégalités sociales et territoriales de santé en France restent élevées : 12 % des Français vivent aujourd'hui dans un désert médical, 44 % des Français pensent ne pas avoir les moyens de se traiter correctement²¹, et le nombre de personnes qui seront dépendantes en 2040 est estimé à 1,2 million²².

La Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa intègre ce domaine d'impact dans son premier engagement (Engagement 1 : Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental - positif, par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires). **Le groupe a également mis en place une politique d'accompagnement de la santé sur ses territoires et il soutient par le financement le secteur de la recherche et de la santé, l'accès aux soins et les solutions de santé sur l'ensemble de la chaîne de valeur.**

Ce domaine d'impact est également **en lien avec l'inclusion financière**. Les problèmes de santé peuvent entraîner des conséquences financières pour les clients, et dans certains cas, provoquer leur exclusion de certains services. Le Crédit Mutuel Arkéa peut identifier des solutions pour éviter l'exclusion de certains clients.

De la même manière, il a **un lien avec l'enjeu du changement climatique et de la biodiversité**. Les pollutions, la mauvaise qualité de l'air et de l'eau, les problématiques liées aux ressources, sont autant de facteurs qui, seuls ou cumulés, contribuent à la survenance de nombreuses maladies (cancers, pathologies respiratoires, allergies, asthmes, maladies cardiovasculaires, diabète, obésité). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les facteurs environnementaux seraient responsables de près de 20 % de la mortalité dans la région européenne.

Au-delà de ces trois domaines d'impact prioritaires, le Crédit Mutuel Arkéa prend également en compte **d'autres domaines d'impact**, comme le démontre le tableau ci-après.

²¹ https://www.lexpress.fr/sciences-sante/sciences/deserts-medicaux-d-ici-a-5-ans-27-millions-de-francais-privés-de-generaliste_2170880.html

²² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371933?sommaire-1372045#:~:text=Le%20vieillessement%20de%20la%20population,2040%2C%20contre%20800%20000%20actuellement>

Domaines d'impact	Illustrations d'actions mises en place par le groupe
Adaptation au changement climatique	Analyse d'impact : question relative aux risques climatiques physiques intégrée à l'outil d'évaluation des risques ESG des clients entreprises (> 10 millions d'euros de chiffre d'affaires)
Disponibilité, accessibilité, prix abordable, qualité des services et des ressources (eau, nourriture, énergie, logement, santé, éducation, mobilité, information, connectivité, culture, finance)	<p>Offres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logement social : financement des collectivités locales, promoteurs, acteurs du logement social, les aidant à mener à bien leurs initiatives (construction de logements locatifs sociaux, réhabilitation de logements, politique de rénovation urbaine, propriété sociale, etc.) • Livret Développement Durable et Solidaire (LDDS) et Livret CMB & CMSO (Livret A) contribuant au financement du logement social • Education : financements d'acteurs, de projets et d'initiatives dans le domaine de l'éducation <p>KPI de mesure de la performance globale : gain de pouvoir d'achat, nombre de foyers en logement social, nombre de foyers propriétaires, nombre d'élèves inscrits, nombre de véhicules financés</p>
Santé et sécurité	<p>Analyse d'impact : identification des secteurs d'activité les plus à risque en matière de santé et de sécurité des personnes et questions dédiées à l'octroi de crédit aux entreprises de plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires, mise en œuvre d'une cartographie des risques 'Droits de l'homme' par pays.</p> <p>Offres : Arkéa on Life qui propose des solutions de protection des salariés isolés par une montre connectée</p>
Moyens de subsistance : accès de la population à l'emploi et au travail décent	<p>Engagement global : l'un des cinq engagements de la Raison d'être vise à soutenir les coopérations territoriales et la vitalité locale.</p> <p>KPI de mesure de la performance globale : valeur ajoutée sur les territoires, nombre d'emplois soutenus</p>
Engagement, diversité et inclusion des employés	Initiatives de place : le groupe est proactif au sein d'initiatives de Place pour promouvoir la mixité.
Participation citoyenne et innovation locale	<p>Engagement global : l'un des cinq engagements de la Raison d'être vise à soutenir les coopérations territoriales et la vitalité locale. Le groupe travaille aux côtés d'organisations et d'associations œuvrant pour améliorer et promouvoir la créativité, l'excellence, l'expertise et les connaissances dans les régions, dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé et du sport.</p> <p>KPI de mesure de la Performance globale : valeur ajoutée sur les territoires, nombre d'emplois soutenus</p>
Collaboration aux niveaux européen et international pour la transformation durable des sociétés, la paix et la solidarité	Contribution aux initiatives et aux engagements globaux et européens : l'implication du Crédit Mutuel Arkéa dans ces initiatives et engagements, qu'ils soient internationaux, nationaux ou locaux, vise à apporter une contribution active et collective à la réalisation d'un développement économique durable. Le Crédit Mutuel Arkéa contribue à un certain nombre d'initiatives internationales, telles que : UN Global Compact, Finance for Biodiversity Pledge, Net Zero Banking Alliance, TCFD, CDP.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,
3.4. Mesure des impacts extra-financiers,
4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,
4.3. Les principaux enjeux et risques extra financiers du Crédit Mutuel Arkéa,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats,
5.3. Risque de crédit et de contrepartie,
5.9. Risques environnementaux dont climatiques

d) Pour ceux-ci (au moins deux domaines d'impact prioritaires) : Mesure de la performance : votre banque a-t-elle identifié les secteurs et les industries ainsi que les types de clients financés ou dans lesquels les investissements sont à l'origine des impacts positifs ou négatifs réels les plus importants ? Veuillez décrire comment vous avez évalué la performance de ceux-ci, en utilisant des indicateurs appropriés liés aux domaines d'impact significatifs qui s'appliquent au contexte de votre banque.

Pour déterminer les domaines prioritaires pour la fixation d'objectifs parmi ses domaines d'impact les plus significatifs, vous devez tenir compte des niveaux de performance actuels de la banque, c'est-à-dire des indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs et/ou des approximations des impacts sociaux, économiques et environnementaux résultant des activités de la banque et fourniture de produits et de services. Si vous avez identifié le climat et/ou la santé financière et l'inclusion comme vos domaines d'impact les plus importants, veuillez également vous référer aux indicateurs applicables dans l'annexe.

Si votre banque a adopté une autre approche pour évaluer l'intensité de l'impact résultant de ses activités et de la fourniture de produits et services, veuillez la décrire.

Le résultat de cette étape fournira également la base de référence (y compris les indicateurs) que vous pourrez utiliser pour fixer des objectifs dans deux domaines d'impact les plus significatifs.

Les graphiques ci-dessous illustrent les démarches initiées par le groupe et l'estimation des impacts associés. Ils sont basés sur les outils de théorie du changement développés par UNEP FI.

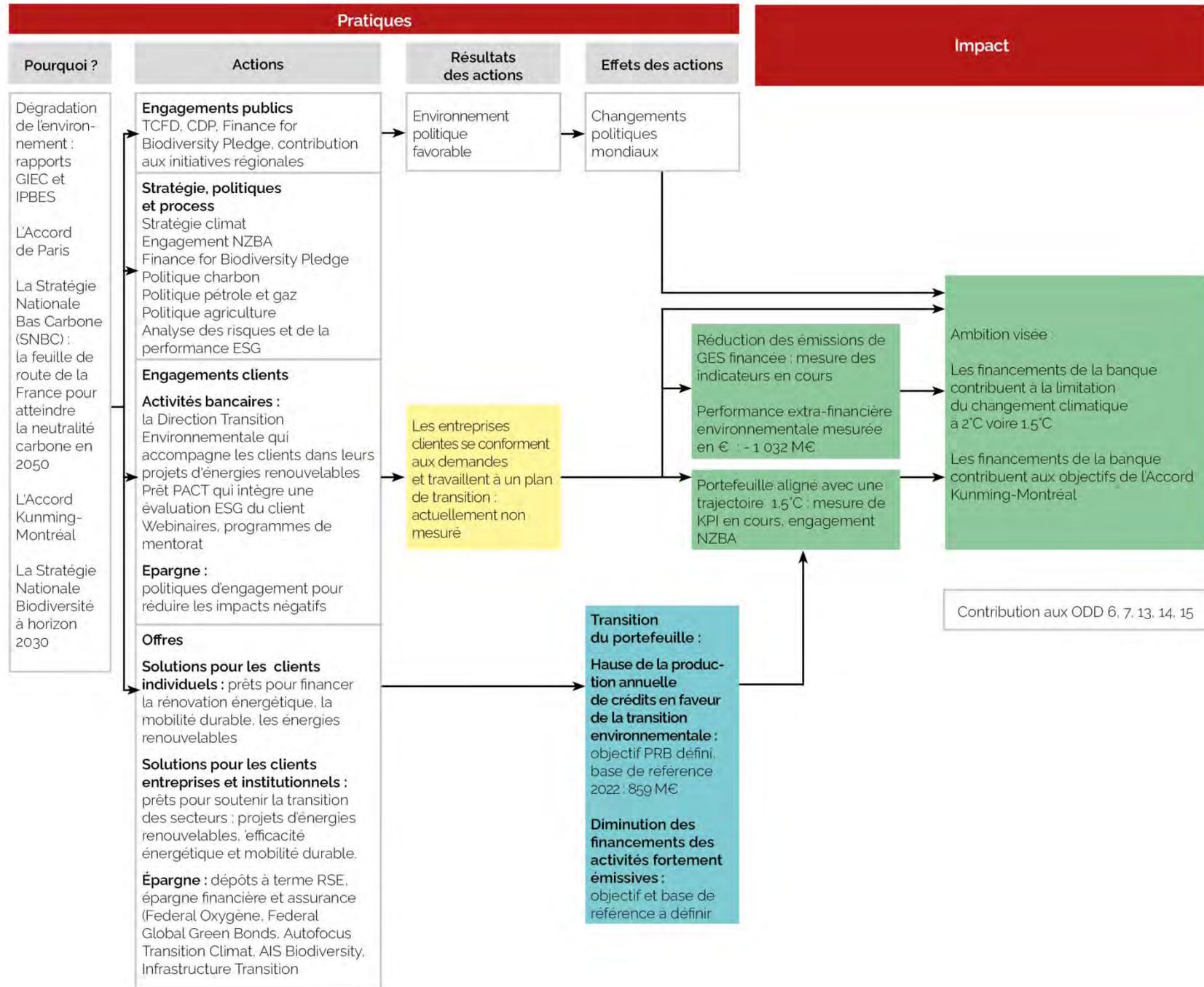
Ils présentent notamment la stratégie, les politiques sectorielles, l'organisation interne, les offres, les engagements clients mis en œuvre. L'évaluation des impacts intègre des indicateurs d'impacts extra-financiers, qui expriment en euros les externalités positives et négatives des actions du groupe sur ses parties prenantes (conformément à la méthodologie décrite en partie 1).

Les schémas présentés ci-dessous ont vocation à illustrer la démarche du groupe (ils ne sont pas exhaustifs).

1. Climat et Biodiversité

Le schéma ci-après illustre les actions en matière de lutte contre le changement climatique et de biodiversité.

Théorie du changement climat et biodiversité



Le tableau ci-dessous illustre des exemples d'offres existantes en matière de climat et de biodiversité. Les produits proposés par le groupe sont détaillés dans la section 3 - Opportunités d'affaires.

	Banque de détail et en ligne	Banque des entreprises et institutionnels	Epargne	Bases de référence 2022
Climat et biodiversité	<p>Prêts habitat pour les logements avec une efficacité énergétique</p> <p>Prêts dédiés à la rénovation énergétique ou à la production d'énergie renouvelable - taux zéro ou taux préférentiels</p> <p>Plateformes d'estimation des diagnostics d'efficacité énergétique</p> <p>Prêt audit énergétique</p> <p>Prêt véhicule vert</p> <p>Accompagnement des démarches éco-responsables avec des solutions d'assurance adaptées</p>	<p>Prêts en faveur de la transition environnementale des secteurs (TPE, PME et ETI) les plus exposés aux risques climatiques selon la SNBC et la taxonomie verte de l'UE (exemples d'offres : PACT, Pronovéo, Agrinovéo, Clé-mat)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier et Construction • Agriculture, aquaculture et foresterie • Industrie manufacturière • Transport et stockage • Production et distribution d'électricité, gaz, chaleur et air conditionné <p>Prêts pour soutenir la transition environnementale des secteurs les plus exposés aux risques de biodiversité selon SBTN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Immobilier et Construction • Agriculture, aquaculture et foresterie • Commerce et distribution <p>Financement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et d'autres projets verts pour les entreprises et les collectivités locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement par la Direction de la Transition Environnementale d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels 	<p>Produits d'épargne orientés vers la transition environnementale :</p> <p>Fonds Federal Transition Oxygène (FCP),</p> <p>Fonds Federal Global Green Bonds,</p> <p>Fonds Autofocus Transition Climat,</p> <p>Fonds AIS Biodiversity,</p> <p>Plateforme Infrastructure Transition,</p> <p>Perspectives Globe,</p> <p>Sérénité Globe</p>	<p>Encours de crédits en faveur de la transition environnementale des clients particuliers : 885 M€</p> <p>Encours de crédits en faveur de la transition environnementale des entreprises, institutionnels : 609 M€</p> <p>Production totale des crédits qui financent la transition environnementale : 860 M€</p> <p>Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale : 182 M€</p> <p>Nombre de bénéficiaires de la couverture systématique d'assurance des équipements écologiques : 27 970 bénéficiaires</p> <p>Nombre de bénéficiaires de la couverture d'assurance qui récompense et incite les clients qui utilisent moins ou mieux leur véhicule et contribuent à réduire l'empreinte carbone : 283 849 bénéficiaires</p>

En 2022, le groupe s'est appuyé sur la méthodologie Science Based Target Initiative (SBTi) pour évaluer les efforts à fournir afin de respecter une trajectoire 1,5° et estimer les émissions financées sur le périmètre bancaire. Le groupe a été appuyé par le cabinet de conseil spécialisé EcoAct pour mener ces travaux.

Le tableau ci-après présente les évaluations d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des activités du groupe définies à l'aide du Protocole sur les GES23 (GHG Protocol) pour les émissions directes et de la méthodologie PCAF24 pour les émissions financées. Les travaux sont en cours pour mesurer les émissions de GES par secteur.

²³ <https://ghgprotocol.org/>

²⁴ <https://carbonaccountingfinancials.com/>

S'agissant des estimations des émissions financées, les résultats au 31/12/2021 sont les suivants :

Périmètre	Encours visés par l'étude (en Md€)	Encours analysés (en Md€)	Estimation des émissions de CO2e (en teq CO2)	Commentaires
Empreinte directe (scopes 1,2 et 3)	NA	NA	35 071	La méthodologie ici retenue est celle du GHG Protocol. Cela explique l'écart avec le bilan carbone publié précédemment pour l'exercice 2021.
Replacements titres "corporates" (Salle des marchés)	5.9	5.9	3 947 518	
Crédits à la production d'électricité	0.12	0.047	1 142	Les volumes de crédits retenus sont faibles pour l'étude, la méthodologie utilisée évaluant uniquement les projets en phase de production d'électricité.
Crédits habitat	29.3	22.7	226 109	Des données statistiques ont été utilisées sur une part importante du portefeuille du fait d'un manque de données sur les DPE des biens financés.
Crédits aux TPE/PME	21.7	12.3	4 926 598	
Crédits aux ETI		0.347	619 712	
Replacements titres souverains (Salle des marchés)	2.3	1.6	201 274	

Le groupe a décidé de poursuivre ces premiers travaux en 2023, ce qui lui permettra de définir des objectifs de réduction de ses émissions dans le cadre de l'engagement Net Zero Banking Alliance.

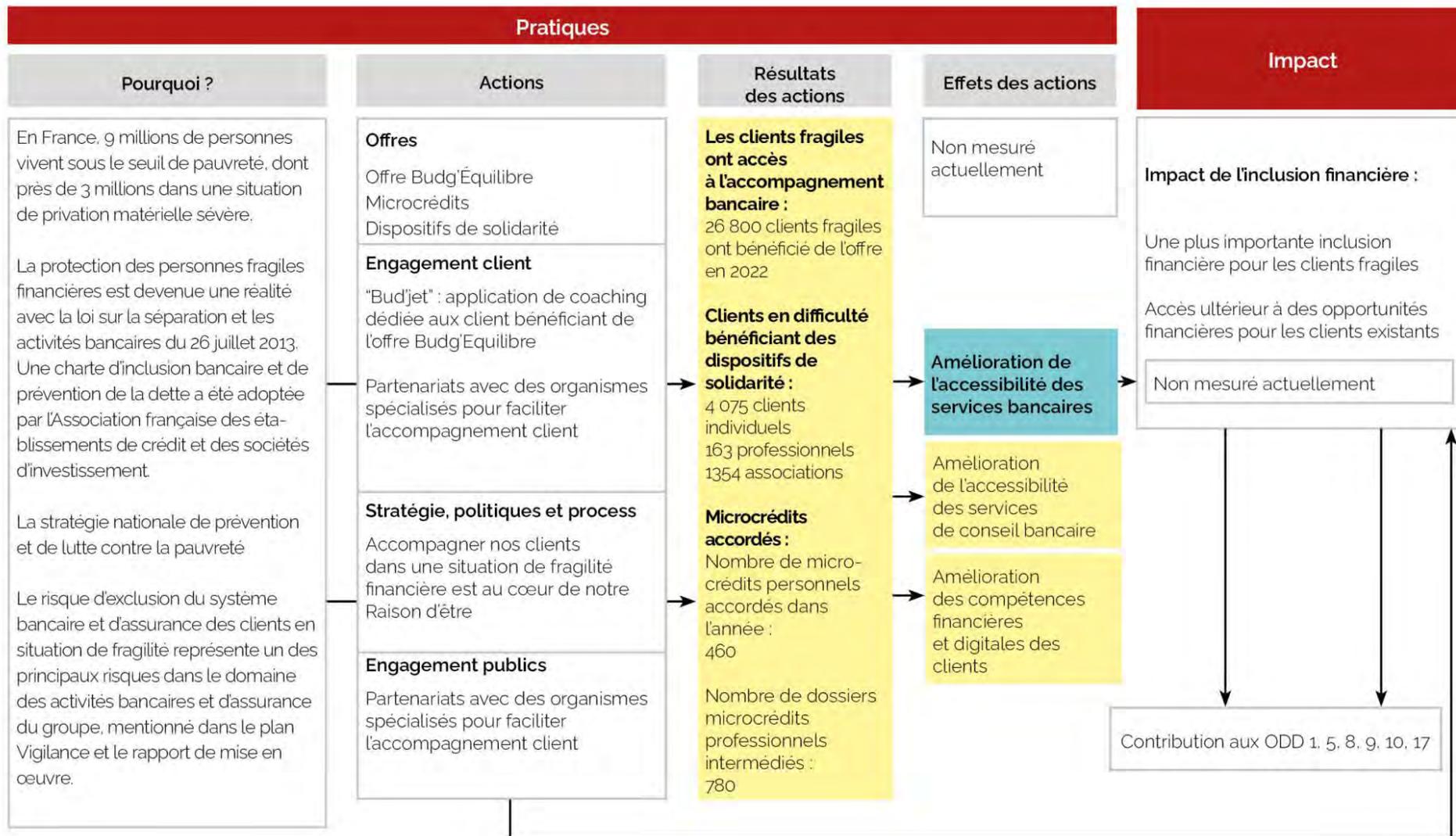
Selon la méthodologie de mesure de la performance extra-financière développée par le groupe, l'impact négatif des activités du groupe sur l'environnement a été estimé, pour l'année 2022, à 1 032 millions d'euros.

Pour un million d'euros de financements accordés, 18 000 euros d'impacts environnementaux négatifs sont générés.

2. Inclusion financière

Le schéma ci-après illustre nos actions en matière d'inclusion financière.

Théorie du changement inclusion financière



Le tableau ci-dessous illustre des exemples d'offres existantes en matière d'inclusion financière.

	Banque de détail et en ligne	Bases de référence - 2022
Inclusion financière	<p>Offre Budg'Equilibre</p> <p>Dispositifs de solidarité en faveur des clients fragiles, y compris microcrédits accordés aux clients individuels et aux clients professionnels</p>	<p>Nombre des clients fragiles qui bénéficient de l'offre spécifique : 26 800</p> <p>Suppression des frais d'incident bancaire pour les porteurs de l'offre pour un montant total de 5 M€</p> <p>Dispositifs solidarités contribution annuelle : 12 M€</p> <p>Nombre des clients en difficulté bénéficiant des dispositifs de solidarité : 4 075 clients individuels, 163 professionnels, 1 354 associations</p> <p>Microcrédits personnels accordés : 460</p> <p>Montant moyen des microcrédits personnels accordés : 3 391 €</p> <p>Nombre de dossiers de microcrédits professionnels intermédiés : 780</p> <p>Montant des microcrédits personnels financés sur l'année : 1 559 794 €</p>

L'engagement financier total des dispositifs de solidarité est de 45 millions d'euros sur la durée du Plan à Moyen Terme. En 2022, 26 800 clients fragiles ont pu bénéficier de l'offre spécifique avec une suppression des frais d'incidents bancaires pour un montant global de 5 millions d'euros.

Les dispositifs de solidarité des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont soutenu :

- **4 075 clients particuliers et leur famille.** A titre d'exemples, 1 799 sociétaires et clients ont bénéficié d'extournes de frais et 460 microcrédits personnels ont été octroyés pour financer, notamment, l'achat d'un véhicule, souvent indispensable dans la recherche d'un emploi ou dans l'exercice d'une activité professionnelle ;
- **1 163 professionnels** (agriculteurs, commerçants, artisans, TPE-PME) ont perçu une aide financière. 704 dons ont été versés pour des projets de création ou de reprise d'entreprise;
- **1 417 associations** ont profité d'un coup de pouce financier pour surmonter des difficultés de trésorerie ou développer leurs actions caritatives ou environnementales. En Bretagne, les caisses locales ont porté une attention particulière aux associations œuvrant dans le domaine du handicap, de la dépendance et de l'écologie.

En lien avec les questions de confidentialité, nous ne pouvons pas divulguer les données d'impact liées à nos clients particuliers (liées à leur âge, sexe, revenu...).

3. Santé et bien-être de tous

Le schéma ci-après illustre nos actions en faveur du soutien aux enjeux de santé et de bien-être.



Le tableau ci-dessous illustre des exemples d'offres existantes en faveur du secteur de la santé et des secteurs clés associés.

	Banque de détail et en ligne	Banque des entreprises et institutionnels	Épargne	Base de référence - 2022
Santé et bien-être	<p>Assurance santé</p> <p>Cellule experte et dispositif visant à rechercher des solutions sur mesure pour les personnes exclues de l'assurance emprunteur en raison de problèmes de santé</p> <p>Dispositifs de solidarité : suspension possible des paiements mensuels pour des raisons de santé</p> <p>Services de téléassistance</p> <p>Offre « dépendance » (pension en cas de perte d'autonomie) et « aide aux aidants »</p>	<p>Accompagnement des acteurs du secteur de la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur hospitalier • Maisons de retraite • Fabricants de produits pharmaceutiques et de santé • Biotechnologie • Pharmacies et laboratoires • Les professions libérales de la santé (médecins, infirmières, ...) • Maisons de santé et autres 	<p>Solutions d'épargne soutenant des solutions et des acteurs de la santé et du médico-social</p>	<p>Nombre de bénéficiaires de l'assurance santé : 98 015 bénéficiaires de la couverture santé hors complémentaire santé solidaire</p> <p>Autres indicateurs en cours de construction.</p>

En ce qui concerne la mesure de la performance extra-financière en euros, les enjeux de la santé sont pris en compte via l'un des critères de l'impact social. Dans sa globalité, l'impact social est estimé à 10 440 millions d'euros en 2022. Au global, pour un million d'euros de financements accordés 168 000 € d'impacts socio-économiques positifs sont générés.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,

3.4. Mesure des impacts extra-financiers,

4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,

4.3. Les principaux enjeux et risques extra financiers du Crédit Mutuel Arkéa,

4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires,

4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats

QUESTION 2-2 | DEFINITION DE LA CIBLE | ÉTAPE CLÉ 2

Montrez que votre banque a défini et publié au moins deux objectifs qui traitent d'au moins deux domaines différents d'impact que vous avez identifiés dans votre analyse d'impact comme les plus significatifs.

Les objectifs doivent être spécifiques, mesurables (qualitatifs ou quantitatifs), atteignables, pertinents et limités dans le temps (SMART). Veuillez divulguer les éléments suivants de la définition d'objectifs (a-d), pour chaque objectif séparément :

a) **Alignement** : sur quels cadres politiques internationaux, régionaux ou nationaux pour aligner le portefeuille de votre banque avez-vous identifié comme étant pertinents ? Montrer que les indicateurs et cibles sélectionnés sont liés et favorisent l'alignement et une plus grande contribution aux objectifs de développement durable appropriés, aux objectifs de l'Accord de Paris et à d'autres cadres internationaux, nationaux ou régionaux pertinents.

Vous pouvez vous baser sur les éléments de contexte sous 2.1.

b) **Base de référence** : avez-vous déterminé une base de référence pour les indicateurs sélectionnés et évalué le niveau actuel d'alignement ? Veuillez indiquer les indicateurs utilisés ainsi que l'année de référence.

Vous pouvez vous baser sur la mesure du rendement entreprise en 2.1 pour déterminer la base de référence de votre cible.

Un ensemble d'indicateurs a été développé pour l'atténuation du changement climatique et la santé et l'inclusion financière afin de guider et de soutenir les banques dans la définition de leurs objectifs et leur parcours de mise en œuvre. L'aperçu des indicateurs se trouve dans l'annexe de ce modèle.

Si votre banque a donné la priorité à l'atténuation du changement climatique et/ou à la santé financière et à l'inclusion comme (l'un de) vos domaines d'impact les plus importants, il est fortement recommandé de faire rapport sur les indicateurs de l'annexe, en utilisant un tableau récapitulatif comme ci-dessous, y compris le domaine d'impact, tous indicateurs pertinents et les codes indicateurs correspondants :

c) **Objectifs SMART** (y compris les indicateurs de performance clés (KPI)) : veuillez divulguer les objectifs pour votre premier et votre deuxième domaine d'impact le plus significatif, s'ils sont déjà en place (ainsi que d'autres domaines d'impact, s'ils sont en place). Quels KPI utilisez-vous pour suivre les progrès vers l'atteinte de l'objectif ? Veuillez divulguer.

d) **Plan d'action** : quelles actions, y compris les étapes, avez-vous définies pour atteindre les objectifs fixés ? Décrivez s'il vous plaît.

Veuillez également montrer que votre banque a analysé et reconnu les impacts indirects significatifs (potentiels) des objectifs fixés dans la zone d'impact ou sur d'autres zones d'impact et qu'elle a défini des actions pertinentes pour éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs potentiels.

a) ALIGNEMENT			b) BASE DE REFERENCE			c) OBJECTIFS SMART		d) PLAN D'ACTION				
Domaine d'impact	Cadre	En quoi l'indicateur et la cible répondent à l'alignement et aux ODD	Indicateur	Base de référence	Date de l'indicateur de référence	Objectif	KPI 2024	Actions	Rétroplanning	Etat d'avancement	Impact potentiellement négatif	Actions de remédiation
Inclusion financière	Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - 2018	Permettre à nos clients et sociétaires, notamment les plus fragiles, de bénéficier de services bancaires de base, de maîtriser leurs finances et leur budget en apportant des solutions spécifiques et la pédagogie adéquate	Taux de rencontre des Personnes Financièrement fragiles (PFF)	59.3 % dont CMB : 55.9 % CMSO : 71.8 %	2022	Favoriser l'inclusion bancaire et le bien-être financier de nos clients les plus fragiles	Taux de rencontre des PFF > 60 %	Maintenir une forte mobilisation des réseaux de caisses locales	Maintenir le Comité de coordination de l'inclusion bancaire Mettre en place une initiative dédiée au bien-être financier pour les clients.	En cours	Les offres de financements, y compris le microcrédit, peuvent ne pas être accessibles et équitables pour toutes les populations si elles ne sont pas conçues ainsi	Conception de produits accessibles et communication avec les clients pour les aider à adopter une approche inclusive
Climat et biodiversité	L'Accord de Paris La Stratégie Nationale Bas Carbone L'Accord Kunming-Montréal La Stratégie nationale Biodiversité	Accompagner nos parties prenantes dans leur transition environnementale	Production annuelle de financements en faveur de la transition environnementale	Production annuelle : 859 M€	2022	Développer des offres de financement dédiées à l'accompagnement de la transition environnementale de l'ensemble de nos clients	Production annuelle : 900 M€	Poursuivre et renforcer les actions initiées depuis 2020 sur l'accompagnement de nos différentes catégories de clientèle (particuliers, professionnels, entreprises, ...) dans leur transition environnementale avec les offres détaillées dans la section 3 - Opportunités d'affaires.	Poursuivre le développement du financement des énergies renouvelables Continuer à développer des offres de mobilité durable Étudier le développement de solutions de crédit-bail mobilité durable Promouvoir la plateforme en faveur de la rénovation énergétique	Poursuite du développement des solutions de financement	Impacts négatifs tels que définis par la taxonomie de l'UE <i>Exemple :</i> pour les projets d'énergie renouvelable - analyse des enjeux d'économie circulaire, adaptation au changement climatique, biodiversité et critères des Droits de l'homme.	Intégration progressive de la grille d'analyse taxonomique de l'UE qui comprend un pilier 'Ne pas nuire de façon importante', pour certaines catégories de projets financés
		Permettre à nos clients de donner du sens à leur épargne en développant des produits en faveur de la transition environnementale ou à impact environnemental (fonds structurés, livret d'épargne bancaire...) et en formant nos réseaux de distribution à cette spécificité pour promouvoir ces offres	Collecte brute (y compris arbitrages) d'épargne pour la transition environnementale (fabriqués ou référencés par les fabricants)	Collecte brute annuelle : 182 M€	2022	Orienter l'épargne de nos clients vers des produits contribuant à la transition environnementale	Collecte brute annuelle : 300 M€	Développer des produits d'épargne permettant de flécher les flux financiers vers des activités en faveur de la transition environnementale	Développement de nouveaux fonds à formule et produits structurés. Référencement d'Unités de Compte Greenfin et 'Paris Aligned Benchmark'	Développement en cours	Impacts sociaux <i>Exemple :</i> artificialisation nette zéro par rapport à l'objectif de logement abordable	

Climat et biodiversité <i>(suite)</i>		Engagement NZBA à aligner les portefeuilles bancaires avec une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050	Objectifs de réduction des émissions financées	Définition de la trajectoire et des KPIs en cours	Définition de la trajectoire et des KPIs en cours	Alignement avec une trajectoire 1,5°C des portefeuilles de financements et de placements pour compte propre sur les secteurs les plus émissifs	Définition de la trajectoire et des KPIs en cours	Mesurer les émissions financées actuelles, définir des objectifs intermédiaires et un plan d'action.	Base de référence : mesurer les émissions de Gaz à Effet de Serre financées par secteur d'activité Définition d'objectifs intermédiaires et d'un plan d'actions Suivi du plan d'action	Définition de la trajectoire et des KPIs en cours		
Santé et bien-être de tous	La stratégie nationale santé	Accompagner financièrement les enjeux majeurs de la santé et des acteurs du secteur sur les territoires Accompagner les femmes et les hommes dans leurs enjeux de santé tout au long de leur vie par des solutions financières	Financements en faveur du secteur de la santé de la santé Solutions bancaires ou extra-bancaires pour des clients particuliers confrontés à des problèmes financiers liés à la santé Solutions qui permettent de soutenir la dépendance et le maintien à domicile	A étudier en 2023, en lien avec les travaux en cours de révision de la politique santé	A étudier en 2023, en lien avec les travaux en cours de révision de la politique santé	Proposer et développer des offres de financement dédiées à l'accompagnement des acteurs de la santé Proposer et développer des solutions à destination des particuliers dans leurs problématiques financières liées à la santé	Continuer de soutenir les clients dans ce domaine d'impact.	A étudier en 2023, en lien avec les travaux en cours de révision de la politique santé	A étudier en 2023, en lien avec les travaux en cours de révision de la politique santé	A étudier en 2023, en lien avec les travaux en cours de révision de la politique santé	Potentiellement impact négatif sur le changement climatique, la biodiversité, les droits humains	Analyse des risques (octroi de crédit EBA) et analyse des enjeux ESG Accompagnement de la stratégie RSE des entreprises via des solutions à taux préférentiels et du conseil

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats,
4.6. Tableau consolidé des indicateurs

QUESTION 2-3 | MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES CIBLES | ÉTAPE CLÉ 2

Pour chaque cible séparément :

Montrez que votre banque a mis en place les actions qu'elle avait préalablement définies pour atteindre l'objectif fixé.

Faites un rapport sur les progrès de votre banque depuis le dernier rapport vers la réalisation de chacun des objectifs fixés et sur l'impact de vos progrès, en utilisant les indicateurs et les KPI pour suivre les progrès que vous avez définis au point 2.2.

Ou, en cas de modifications des plans de mise en œuvre (uniquement pour le 2^e rapport et les suivants) : décrire les changements potentiels (modifications des domaines d'impact prioritaires, modifications des indicateurs, accélération/révision des objectifs, introduction de nouvelles étapes ou révisions des plans d'action) et expliquer pourquoi ces changements sont devenus nécessaires.

Conformément aux recommandations des PRB, la mise en œuvre et le suivi des cibles seront décrits dans les prochains rapports.

PRINCIPE 3 | CLIENTS ET CONSOMMATEURS

QUESTION 3-1

Votre banque a-t-elle mis en place une politique ou un processus d'engagement avec les clients pour encourager les pratiques durables ?

OUI

Votre banque a-t-elle une politique pour les secteurs dans lesquels vous avez identifié les impacts négatifs (potentiels) les plus élevés ?

OUI

Décrivez comment votre banque a travaillé et/ou prévoit de travailler avec ses clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques durables. Il doit inclure des informations sur les politiques pertinentes, les actions prévues/mises en œuvre pour soutenir la transition des clients, des indicateurs sélectionnés sur l'engagement des clients et, si possible, les impacts obtenus.

Cela devrait être basé sur et conforme à l'analyse d'impact, à la fixation d'objectifs et aux plans d'action mis en place par la banque.

Le Crédit Mutuel Arkéa a publié plusieurs politiques sectorielles pour encadrer et exclure, le cas échéant, des pratiques et activités qui ne seraient pas durables ou non conformes aux cadres internationaux et aux ODD. Ces politiques peuvent également donner lieu à des engagements pour soutenir la transition sociale et environnementale. De nouvelles politiques sont en cours de définition pour élargir la portée de l'engagement du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Le groupe a par ailleurs mis en œuvre plusieurs dispositifs qui permettent d'accompagner la mise en œuvre des pratiques durables de ces différentes catégories de clientèles (particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et institutionnels).

Deux exemples permettent d'illustrer ce propos.

- D'une part, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a déployé depuis plusieurs années une grille d'analyse qualitative RSE de ses contreparties. Cette grille permet d'évaluer le degré de maturité RSE de la structure et d'élargir la vision client, en y intégrant les enjeux liés au capital humain, à l'empreinte territoriale, à l'environnement et aux relations avec les parties prenantes (fournisseurs/partenaires et clients). Elle sera complétée par une grille d'évaluation ESG sectorielle, au cours de l'année 2023. Cet outil permettra d'identifier les points de force de l'entreprise et ses leviers de progression afin d'accroître sa performance extra-financière.

Pour aller plus loin, le dispositif Arkéa PACT a été mis en place en 2020 en faveur des entreprises et a été étendu aux PME en 2022. Il prévoit une baisse du taux d'intérêt du prêt, dès lors que des objectifs ESG du client sont atteints. L'évaluation est réalisée par l'agence indépendante d'analyse extra-financière Ethifinance, afin de garantir la neutralité des évaluations. Celle-ci mesure les progrès des clients d'un exercice sur l'autre. L'évaluation fait l'objet d'un rapport commenté, remis au client par la banque. A fin 2022, les encours de crédits Arkéa PACT s'élevaient à 616 millions d'euros.

Le rôle de sensibilisation et d'accompagnement d'Arkéa Banque Entreprise et Institutionnels prend en outre la forme de webinaires pour présenter les solutions et les offres proposées par la banque pour les accompagner dans leurs transitions environnementales et sociétales.

- D'autre part, au niveau des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, une plateforme intuitive, dénommée 'Habitat durable', est proposée aux clients et prospects pour les accompagner dans la démarche de rénovation énergétique de leur bien immobilier. Cet outil permet à la fois d'estimer le diagnostic de performance énergétique de son logement, d'identifier les travaux pertinents, de connaître le montant des aides associées et de projeter les économies d'énergie envisagées. Le prêt "Rénovéo" complète cette plateforme, en proposant un taux préférentiel aux projets dédiés à la rénovation énergétique.

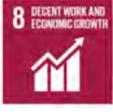
A fin 2022, les encours de crédits en faveur de projets de transition environnementale des clients étaient de 885 millions d'euros pour les particuliers et de 609 millions pour les entreprises.

QUESTION 3.2 | OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

Décrivez les opportunités commerciales stratégiques liées à l'augmentation des impacts positifs et à la réduction des impacts négatifs que votre banque a identifiées et/ou comment vous y avez travaillé au cours de la période de référence.

Fournissez des informations sur les produits et services existants, des informations sur les produits durables développés en termes de valeur (USD ou devise locale) et/ou en % de votre portefeuille, et sur quels ODD ou domaines d'impact vous vous efforcez d'avoir un impact positif (par ex. hypothèques vertes – climat, obligations sociales – inclusion financière, etc.).

Le tableau suivant donne des exemples de produits existants par domaines d'impact sélectionnés.

Domaine d'impact	Offres
<p>Inclusion financière</p>   	<p>Solutions pour les clients particuliers</p> <p>Le groupe accompagne ses clients financièrement fragiles en impliquant ses collaborateurs et administrateurs et en faisant évoluer ses offres et métiers.</p> <p><u>Offre Budg'Equilibre</u></p> <p>Conformément à la charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement adoptée par l'Association des établissements de crédit et des entreprises d'investissement dans les conditions prévues à l'article L.312-1-1 (A) du Code monétaire et financier, un dispositif applicable à l'ensemble des entités du groupe définit les modalités pratiques de mise en œuvre des obligations en fonction de l'activité exercée (information, proposition de produits adaptés, accompagnement client). Le Crédit Mutuel Arkéa a choisi d'aller plus loin que l'obligation imposée par le cadre réglementaire sur le plafonnement des frais, par la suppression de tous les frais d'incidents bancaires pour les clients équipés de l'offre spécifique Budg'Equilibre.</p> <p>Le produit et les mécanismes d'identification des clients vulnérables sont décrits dans la section 4.5.1.2 L'inclusion des clients en situation de fragilité du Document d'enregistrement Universel 2022. Une application de coaching budgétaire Bud'jet est également disponible pour les clients bénéficiant de l'offre Budg'Equilibre.</p> <p>En outre, le Crédit Mutuel Arkéa a noué des partenariats avec des tiers spécialisés afin de faciliter l'orientation des clients lorsque les difficultés financières ne peuvent être résolues par la seule banque.</p> <p><u>Les dispositifs de solidarité</u></p> <p>Le Crédit Mutuel Arkéa a développé des actions de solidarité spécifiques pour aider ses clients et sociétaires en difficulté financière.</p> <p>A titre d'exemples :</p> <p>L'aide aux emprunteurs en difficulté consiste en une prise en charge ponctuelle des échéances de prêts de sociétaires (avec un plafond à 7 500 € par an et par sociétaire) connaissant des difficultés temporaires pour rembourser leurs crédits à la suite d'un accident de la vie.</p> <p>Dans ce cadre, et à travers ses partenaires, des micro-prêts personnels pouvant atteindre 5 000 € peuvent également être accordés par les caisses locales. Ces prêts sont destinés aux personnes exclues du crédit classique.</p> <p>L'octroi de gestes de solidarité intervient pour soutenir certains sociétaires fidèles vulnérables en cas de sinistre assurance majeur non couvert ou partiellement couvert.</p> <p>Solutions pour les clients professionnels</p> <p>Le groupe est partenaire de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie). Ce partenariat prévoit notamment l'ouverture de lignes de crédit permettant à l'Adie d'accorder des micro-crédits et des dotations de fonds de prêts d'honneur. Ces dispositifs bénéficient notamment aux créateurs d'entreprises en Bretagne et dans le Sud-Ouest</p>

Domaine d'impact	Offres
<p>Climat et biodiversité</p>      	<p>Solutions pour les clients particuliers</p> <p>Efficiencé énergétique des logements</p> <p>a) Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent une gamme de prêts pour financer les travaux de rénovation énergétique de leurs clients particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le prêt réglementé Eco-prêt à taux zéro ainsi que l'Eco prêt à taux zéro complémentaire, ▪ Le Prêt audit énergétique ▪ et le prêt Rénové <p>Ce dernier offre des conditions de prêt privilégiées pour financer les équipements qui permettent des économies d'énergie, à la fois pour les résidences principales, secondaires ou locatives. Les offres sont complétées par l'outil de simulation de l'efficacité énergétique, la plateforme Habitat Durable qui permet au client de simuler les travaux nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique ainsi que les aides disponibles.</p> <p>b) Financo a lancé un prêt personnel fractionné spécialement conçu pour répondre à la spécificité du financement des opérations de rénovation énergétique, en partenariat avec Soliha. L'offre est complétée par l'outil de simulation de l'efficacité énergétique, la plateforme Simul'aides qui permet au client de simuler les travaux nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique ainsi que les aides disponibles.</p> <p>c) Suravenir Assurances accompagne ses assurés dans leurs démarches éco-responsables en matière de logement en proposant dans ses contrats, la couverture systématique des équipements écologiques, tels que les panneaux photovoltaïques, les chauffe-eau solaires et les pompes à chaleur.</p> <p>Mobilité durable</p> <p>a) Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent des conditions de prêt avantageuses aux futurs propriétaires (particuliers et professionnels) de véhicules électriques ou hybrides.</p> <p>b) Financo offre des conditions de prêt avantageuses aux futurs propriétaires de véhicules électriques ou hybrides, éligibles aux véhicules 100 % électriques : « Ma Garantie Véhicule Électrique » et « Ma Révision Véhicule Électrique ».</p> <p>c) Suravenir Assurances récompense et incite les clients qui utilisent moins ou mieux leur véhicule et contribuent à réduire l'empreinte carbone, à travers des dispositifs tels que : forfaits kilométriques (mise à disposition de réductions tarifaires selon le forfait kilométrique déclaré par l'assuré), paiement à l'usage, paiement au comportement, covoiturage, usage des transports en commun.</p>

Domaine d'impact	Offres
<p>Climat et biodiversité (suite)</p>      	<p>Solutions pour les clients entreprises et institutionnels</p> <p>Energies renouvelables</p> <p>a) Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, via la Direction de la transition environnementale, filière dédiée au financement de la transition environnementale, accompagne les PME (petites et moyennes entreprises), ETI (entreprises de taille intermédiaire), collectivités, Institutionnels et professionnels de l'immobilier dans leur démarche de transition vers une neutralité carbone. Les énergies renouvelables ont la part belle dans les projets financés avec des technologies matures (photovoltaïque, éolien, hydraulique, méthanisation, biomasse, réseaux de chaleur, stations GNV...).</p> <p>b) Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent Pronovéo - offre de prêt aux TPE (très petites entreprises) et aux PME à des conditions préférentielles, pour financer des investissements en faveur de la production d'énergie verte, du transport vert et de l'amélioration thermique des locaux commerciaux.</p> <p>c) Arkéa Crédit Bail propose des solutions de crédit-bail dédiées aux énergies renouvelables</p> <p>Agriculture durable</p> <p>Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent :</p> <p>a) Agrinovéo : un prêt dédié à la transition environnementale qui encourage le financement entre autres des équipements de production d'énergie comme la méthanisation et le photovoltaïque agricole</p> <p>b) Clé-Mat : un prêt dédié à l'acquisition du matériel agricole, y compris du matériel de précision limitant les intrants et favorisant l'agro-écologie, avec l'offre Clé-mat +</p> <p>Autres projets durables</p> <p>Arkéa Banques Entreprises et Institutionnels propose de Prêts RSE à taux préférentiels, destinés à des projets liés aux matériaux propres, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, aux infrastructures, à l'agriculture biologique, aux programmes sociaux, etc.</p> <p>Intégration ESG</p> <p>Le prêt 'PACT' prévoit pour les PME, les ETI (entreprises de taille intermédiaire) et les institutionnels une bonification si les objectifs ESG du client sont atteints. Ces objectifs comprennent des indicateurs relatifs au climat et à la biodiversité.</p> <p>Solutions pour les clients entreprises et institutionnels</p> <p>a) Exemple de produit d'épargne bancaire : dépôts à terme RSE</p> <p>b) Exemples de produits d'épargne financière et assurance-vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Federal Transition Oxygène (FCP) : fonds dont les thèmes d'investissement sont l'eau, l'alimentation, la santé et l'environnement ▪ Federal Global Green Bonds : fonds investi en obligations vertes labellisé Greenfin ▪ Autofocus Transition Climat : fonds qui investit dans des sociétés alignées avec les objectifs de l'Accord de Paris ▪ AIS Biodiversity : fonds investissant dans des entreprises responsables ayant le moins d'impacts négatifs sur la biodiversité ▪ Plateforme Infrastructure Transition qui a permis le lancement de deux fonds de dette infrastructure multi-investisseurs visant le financement d'infrastructures de transition environnementale et digitale. <p>Exemples de produits structurés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les placements structurés Perspectives Globe, Sérénité Globe reposent sur une émission obligataire verte et sont destinés à financer ou refinancer des projets éligibles consacrés aux énergies renouvelables et à la transition énergétique. La performance de ces produits structurés s'apprécie selon l'évolution de l'indice EURO iSTOXX® Ocean Care 40 Decrement 5 %, indice composé de 40 entreprises de l'univers STOXX®, choisies comme étant les meilleures dans la mise en œuvre de politiques solides pour une gestion efficace de l'eau.

Domaine d'impact	Offres
<p>Santé</p>    	<p>Solutions pour les clients individuels</p> <p>a) Dans le domaine de la santé, <u>Suravenir Assurances</u> s'attache à proposer des offres accessibles à tous : assurance santé, assurance dépendance (rente en cas de perte d'autonomie), garantie accidents de la vie, assurance aide aux aidants.</p> <p>b) Un fonds d'assurance solidaire, doté par les filiales Suravenir et Suravenir Assurances, pour aider les membres fidèles qui font face à des événements graves (accidents de la vie, problèmes d'accès au crédit, réclamations non couvertes par leurs contrats d'assurance).</p> <p>c) Des solutions sur mesure pour les clients ayant des difficultés à bénéficier de prêts à l'habitat en raison de problèmes de santé : soutenir la population exclue de l'assurance emprunteur en créant une unité d'experts et un système visant à trouver des solutions pour ces clients et ainsi leur permettre de réaliser leur projet immobilier et de devenir propriétaires (résidence principale, secondaire ou locative).</p> <p>d) <u>Arkéa On Life</u> propose un service de téléassistance à domicile à destination des personnes isolées, ainsi qu'une montre connectée pour le maintien à domicile des personnes âgées souhaitant poursuivre leurs activités à l'extérieur.</p> <p>Solutions pour les clients entreprises et institutionnels</p> <p>a) Financement des établissements du secteur sanitaire ou médico-social</p> <p>b) Financement du secteur de la santé</p> <p>c) Soutien aux professions libérales, y compris les spécialistes de la santé, avec des prêts à taux préférentiels et financement de véhicules et d'équipements</p> <p>d) Soutien en capital à long terme des acteurs de la santé et des parties prenantes de l'innovation</p> <p>e) <u>Clé-mat</u> - prêt dédié au financement d'équipements agricoles de précision qui peuvent limiter les intrants et favorisent l'agro-écologie, ce qui limite l'impact négatif que peut avoir l'utilisation de pesticides sur la santé.</p> <p><u>Prêt accessibilité</u> - financement de travaux dédiés pour permettre aux professionnels de rendre aisément accessibles leurs locaux aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Solutions d'épargne</p> <p>a) Épargne bancaire : <u>Livret Développement Durable et Solidaire (LDDS)</u> qui contribue au financement des acteurs de la santé permettant également de faire don des intérêts ou des capitaux investis dans leurs comptes d'épargne durables à une ou plusieurs associations d'intérêt public.</p> <p>b) Épargne financière et assurance-vie: Plusieurs fonds d'épargne ciblent des investissements dans des acteurs de la santé, comme par exemple le <u>mandat d'arbitrage Conviction Santé</u> qui vise à soutenir les entreprises innovantes dans les domaines liés à la santé, à financer une économie durable en tenant compte des critères ESG dans la sélection des fonds. La stratégie favorise l'exposition aux entreprises développant des solutions durables aux grands problèmes de santé, permettant d'accélérer la recherche, de soulager les systèmes de santé tout en visant à augmenter le bien-être et l'espérance de vie des citoyens.</p>

Référence

- Document d'enregistrement Universel 2022,
4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats,
4.6. Tableau consolidé des indicateurs,

PRINCIPE 4 | PARTIES PRENANTES

QUESTION 4-1 | IDENTIFICATION ET CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Votre banque dispose-t-elle d'un processus pour identifier et consulter régulièrement, engager, collaborer et établir des partenariats avec les parties prenantes (ou groupes de parties prenantes) que vous avez identifiées comme pertinentes par rapport au processus d'analyse d'impact et de définition des objectifs ?

OUI

Veillez décrire les parties prenantes (ou groupes/types de parties prenantes) que vous avez identifiées, consultées, engagées et avec lesquelles vous avez collaboré avec le but de mettre en œuvre les Principes et d'améliorer les impacts de votre banque. Cela devrait inclure une vue d'ensemble de haut niveau de la manière dont votre banque a identifié les parties prenantes pertinentes, des problèmes qui ont été traités/des résultats obtenus et de la manière dont ils ont été intégrés au processus de planification des actions.

L'organisation du Crédit Mutuel Arkéa, société coopérative et mutualiste, permet à tout sociétaire de participer, directement ou indirectement, à la prise de décision collective. En détenant au moins une part sociale, il est à la fois actionnaire et client. La gouvernance coopérative permet une représentation des parties prenantes de l'entreprise au niveau des Conseils d'administration.

Au cours de la période 2018-2020, une importante démarche d'écoute et d'implication des parties prenantes a été menée, afin de construire le nouveau plan stratégique 'Transitions 2024'. Ce plan a été validé début 2021.

L'année 2018 a été consacrée aux échanges avec les parties prenantes :

- des 'ateliers de la coopération' ont été organisés avec 1 500 dirigeants des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes vis-à-vis du mouvement coopératif ;
- en parallèle, une démarche de réflexion collaborative sur la Raison d'être a été menée avec les salariés, managers et dirigeants du groupe ;
- dans le cadre de l'analyse de matérialité du groupe, des entretiens et ateliers ont également été organisés avec différentes catégories de parties prenantes du groupe (clients, dirigeants, salariés, fournisseurs, etc.).

En 2019, une phase de diagnostic a permis de mettre en perspective les activités, métiers, relations d'affaires et pratiques internes du groupe au regard de son objet et de sa Raison d'être.

En 2020, l'ensemble des entités du Crédit Mutuel Arkéa s'est mobilisé autour de la construction du plan stratégique 2021-2024, dans une démarche participative, résolument bottom-up et transverse, au plus près des métiers et des enjeux de ses sociétaires, clients et les partenaires. Chacune des entités aura ainsi contribué à une réflexion approfondie sur l'impact global, financier et extra-financier des activités du Crédit Mutuel Arkéa.

En 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a inscrit la qualité d'Entreprise à mission dans ses statuts. Conformément à la Loi Pacte, elle a constitué un Comité de mission, composé de représentants de ses parties prenantes : **5 membres externes** représentatifs du monde de l'entreprise, des associations et du monde des collectivités locales, **2 administrateurs** du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et **2 salariées**. Ses 9 membres allient une **diversité de profils**, une **expertise complémentaire**, un **engagement affirmé** sur les questions sociétales et environnementales, une **représentativité des territoires**, et une réelle **mixité** puisque **les femmes représentent 45 % du comité**. Ce comité est le garant de la Raison d'être, au travers d'une feuille de route qu'il a validée, fin 2022, et qu'il a assortie d'objectifs.

Cette feuille de route intègre certains objectifs présentés dans le cadre des PRB. Ils ont donc été soumis à la validation du comité de mission du Crédit Mutuel Arkéa :

- Climat
 - Objectif de production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale
 - Objectif de collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale
- Inclusion financière : objectif de rencontre des personnes financièrement fragiles

En outre, le groupe interagit de manière régulière avec un grand nombre de parties prenantes. Ces dernières et la nature des interactions avec le groupe sont décrites dans l'URD.

En synthèse, le Crédit Mutuel Arkéa opte pour une **démarche collaborative** dans l'essentiel de ses projets, dans un **souci d'amélioration constante de son impact sur ses parties prenantes**, notamment sur les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux. Cette démarche permet également de mieux comprendre leurs attentes, pour renforcer encore la pertinence de ses actions.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,

1.4. Une entreprise à mission,

1.7. La stratégie du Crédit Mutuel Arkéa,

4.1. Le modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa,

4.2. Les enjeux de la durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,

4.3. Les principaux enjeux et risques extra-financiers du Crédit Mutuel Arkéa

PRINCIPE 5 | GOUVERNANCE ET CULTURE

QUESTION 5-1 | STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES

Votre banque a-t-elle mis en place un système de gouvernance qui intègre le PRB ?

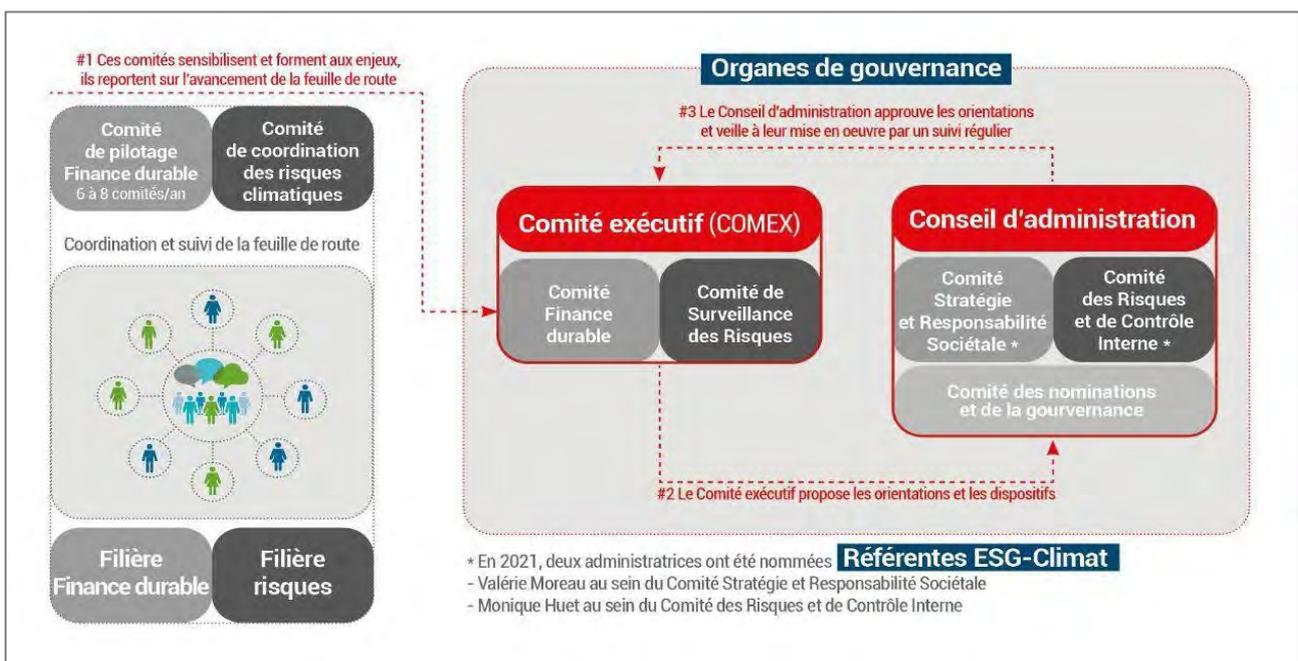
OUI

Veillez décrire les structures, politiques et procédures de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place/prévoit de mettre en place pour gérer les impacts positifs et négatifs (potentiels) significatifs et soutenir la mise en œuvre efficace des Principes. Cela inclut des informations sur

- Quel comité est responsable de la stratégie de développement durable ainsi que de l'approbation et du suivi des objectifs (y compris des informations sur le plus haut niveau de gouvernance auquel le PRB est soumis),
- Des détails sur le Président du comité et le processus et la fréquence pour le Conseil d'administration de superviser la mise en œuvre du PRB (y compris les mesures correctives en cas d'objectifs ou de jalons non atteints ou d'impacts négatifs inattendus détectés), ainsi que
- Les pratiques de rémunération liées aux objectifs de développement durable.

Groupe bancaire coopératif et collaboratif, le Crédit Mutuel Arkéa traduit cette forte identité par une importante implication de sa gouvernance et par la mobilisation de ses parties prenantes dans la définition de la stratégie de durabilité du groupe.

1. La gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa est garante de la démarche, à plusieurs niveaux.



Le Conseil d'administration valide la stratégie et joue un rôle majeur dans la surveillance des risques climatiques. Conformément à la Raison d'être du groupe et au statut d'Entreprise à mission, il opte pour une approche équilibrée entre la performance financière et extra-financière. C'est d'ailleurs le premier des 5 engagements qu'il a pris : « Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental - positif, par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires ».

Le Conseil d'administration s'appuie sur les avis éclairés de comités spécialisés, dont le Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et le Comité des Risques et de Contrôle Interne. L'attention particulière à porter à la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dont l'enjeu climatique, est formalisée dans la charte de chaque comité.

En lien avec les engagements PRB, le Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale a également pour rôle de discuter et de valider les résultats de l'analyse d'impact, d'identifier les principaux domaines d'impact, de leur fixer des objectifs et mesures de suivi, et de valider le rapport d'impact PRB en vue de sa publication annuelle.

Le Comité exécutif du Crédit Mutuel Arkéa a pour mission principale d'assister la Direction générale du groupe dans le pilotage stratégique. Ainsi, il propose au Conseil d'administration les orientations stratégiques, y compris dans le domaine de la durabilité - ce qui inclut l'implémentation des PRB. Il pilote ensuite leur mise en œuvre.

En complément de la gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa, depuis 2022 a été institué un Comité de mission. Composé de 9 personnes (parties prenantes internes, externes, collaborateurs), son rôle, limité à la mission, est de définir une feuille de route, de la décliner en objectifs et indicateurs et de veiller à ce que la gouvernance mette en place les moyens nécessaires pour sa réalisation, conformément à la Raison d'être.

2. Par ailleurs, la direction générale a structuré son organisation autour de comités transversaux, composés de directeurs en charge de lignes métiers et des fonctions supports. Des évolutions significatives de cette organisation ont permis, depuis 2021, d'intégrer les enjeux de durabilité dans l'ensemble des prises de décision du groupe.

Un Comité de Direction générale Finance durable est créé en 2021, désormais intégré au Comité de Direction Générale depuis fin d'année 2022, afin d'impliquer davantage de directions dans les travaux relatifs à la Finance durable. Il complète les actions des comités transverses qui intègrent, à leur niveau, les enjeux de durabilité dans la prise de décisions.

Le Comité de surveillance des risques du groupe contribue, pour compte et par délégation de la Direction Générale, à la gouvernance et la gestion globale des risques du groupe, y compris des risques environnementaux. Depuis la sensibilisation des membres aux risques climatiques en 2019, de nombreux sujets en lien avec cette thématique ont été abordés tels que le plan d'intégration de la gestion des risques climatiques au sein de la filière risques ou encore les exercices pilotes de stress tests climatiques de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de l'Autorité Bancaire Européenne (EBA).

D'autres comités ont intégré ces enjeux de durabilité dans leur périmètre d'intervention :

- le Comité de contreparties groupe intègre dans ses travaux l'analyse ESG des émetteurs de marché soumis à sa validation. Les notations obtenues complètent l'analyse traditionnelle en matière de risque de crédit ;
- le Comité de référencement vise à optimiser et à sécuriser la politique d'achat de produits et services financiers pratiquée par l'ensemble du Crédit Mutuel Arkéa (pour compte propre et pour compte de tiers). Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Disclosure, ce comité a mis en place un process visant à prendre en compte, dans sa décision de référencement, le niveau de maturité de la société de gestion étudiée en matière d'évaluation des risques de durabilité, dont les risques climatiques ;

- le Comité de crédit groupe statue sur des demandes de crédit clientèle dont les montants ou les caractéristiques dépassent les pouvoirs attribués aux comités de niveau inférieur. Il intègre de manière progressive la prise en compte d'une analyse ESG-climat au sein du processus de prise de décision relatif à l'octroi d'un crédit.
3. L'ensemble des métiers et fonctions du groupe intègre progressivement la prise en compte des enjeux de durabilité dans leurs opérations.

Afin de coordonner au mieux l'intégration de ces enjeux et de contribuer activement à cette démarche, le groupe s'appuie sur une organisation structurée de la manière suivante:

- la filière Finance durable se compose des Responsables Finance durable des entités du groupe (filiales, fédérations, directions des services centraux) et d'une équipe centrale, le Département Finance durable. Elle propose des dispositifs cadres en matière de Finance durable, tels que des politiques sectorielles, et met en œuvre les plans d'actions associés;
- un Comité de Pilotage Finance durable, qui rassemble les participants de la filière, a pour principales missions de proposer des approches et stratégies sur des thématiques ESG-Climat, aux instances de gouvernance du groupe, de suivre l'avancée de la feuille de route Finance durable via la présentation d'un tableau de bord, de s'assurer de la déclinaison des politiques cadres sur la Finance durable, de garantir l'utilisation des outils et méthodes groupe, de présenter et partager de la veille et des bonnes pratiques aux différents membres;
- la Direction des Risques est chargée de la gestion des risques environnementaux, dont climatiques, depuis juin 2019. Chaque responsable de Gestion des Risques du groupe Crédit Mutuel Arkéa a été sensibilisé aux risques climatiques et travaille à l'intégration de ces enjeux au sein de son entité. Des référents risques ESG ont également été nommés dans chaque entité.
- un Comité de coordination trimestriel des risques climatiques a été mis en place au quatrième trimestre 2020. Ses missions consistent notamment à suivre les projets d'intégration du risque climatique à la Direction des Risques et dans la Fonction Gestion des Risques, rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie en matière de risques climatiques, pour arbitrage sur les éventuels points de blocages remontés en comités opérationnels.

Afin d'aligner les priorités, en 2022, des critères ESG étaient intégrés dans les politiques de rémunération du groupe à plusieurs niveaux :

- Pour les collaborateurs (périmètre de l'Unité Economique et Sociale), l'accord d'intéressement intègre, depuis 2017, un critère de majoration de l'enveloppe lié à la baisse du bilan carbone groupe,
- Pour les mandataires sociaux, les cadres dirigeants et les cadres de direction du groupe, des indicateurs financiers et extra-financiers en lien avec la Finance durable sont définis en fonction des métiers et activités.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,
2.2. Le Conseil d'administration de la société Crédit Mutuel Arkéa,
2.4. Les instances et travaux de Direction générale,
4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires,
5.9. Risques environnementaux dont climatiques

QUESTION 5-2 | PROMOUVOIR UNE CULTURE DE BANQUE RESPONSABLE

Décrivez les initiatives et les mesures de votre banque pour favoriser une culture de banque responsable parmi ses employés (par exemple, le renforcement des capacités, l'apprentissage en ligne, les formations sur la durabilité pour les rôles en contact avec les clients, l'inclusion dans les structures de rémunération et la gestion des performances et la communication du leadership, entre autres).

Différentes actions de formation sont mises en place chaque année pour sensibiliser les collaborateurs et les faire monter en compétences sur ces enjeux de durabilité.

Plusieurs modules de formation ont été proposés en 2022 :

- sur les enjeux climatiques, près de 5 500 collaborateurs ont été conviés à des ateliers collaboratifs - la "Fresque du climat". Une communauté d'animateurs de la Fresque du climat s'est créée au sein du groupe s'appuyant sur la formation d'animateurs externes expérimentés.
- sur les enjeux biodiversité, une formation dédiée aux enjeux de la perte de biodiversité et au rôle clé des acteurs financiers dans la préservation et la restauration de la biodiversité a été proposée aux membres du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. Les responsables Finance durable des différentes entités du groupe ont également été formés par un cabinet expert.
- enfin, différentes interventions ont été proposées en interne afin de renforcer les compétences techniques des équipes en charge d'impulser ces démarches dans leurs entités : expert de l'agriculture et des enjeux climatiques (Solagro), membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), "sociologue du climat" et experts des scénarios énergie-climat (Enerdata).

Au-delà de la sensibilisation interne, le Crédit Mutuel Arkéa souhaite également partager ses convictions avec l'externe, via des prises de paroles des dirigeants dans les médias et lors de conférences sur les enjeux de durabilité.

Les événements suivants illustrent cette démarche de valorisation et de partage d'expérience :

- signature de la tribune 'Faire de la sobriété un choix collectif' par Hélène Bernicot, Directrice générale du Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de 83 autres dirigeants d'entreprises français,
- intervention de Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa, au Forum Économique Breton, sur 'L'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, au service de l'autonomie des territoires',
- publication d'un essai co-signé par Hélène Bernicot, Directrice générale, et Anne Le Goff, Directrice générale déléguée, intitulé 'La fabrique de la décision, un leadership collectif pour une finance engagée'.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,

4.2. Les enjeux de durabilité au cœur de la Raison d'être et du plan Transition 2024 du Crédit Mutuel Arkéa,

4.3. Les principaux enjeux et risques extra-financiers du Crédit Mutuel Arkéa,

4.4. Une banque territoriale engagée au service de ses clients-sociétaires

QUESTION 5-3 | POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Votre banque a-t-elle mis en place des politiques qui tiennent compte des risques environnementaux et sociaux dans votre portefeuille? Pourriez-vous les décrire.

Veillez décrire les processus de diligence raisonnable que votre banque a mis en place pour cerner et gérer les risques environnementaux et sociaux associés à votre portefeuille. Cela peut inclure des aspects tels que la détermination des risques importants, l'atténuation des risques environnementaux et sociaux et la définition de plans d'action, la surveillance et la production de rapports sur les risques et tout mécanisme de réclamation, ainsi que les structures de gouvernance que vous avez en place pour surveiller ces risques.

Afin d'identifier ses principaux risques extra-financiers, le Crédit Mutuel Arkéa s'est appuyé sur les travaux menés dans le cadre de la matrice de matérialité des risques environnementaux, de sa cartographie des risques et du plan de vigilance

Cette démarche d'analyse transverse fait ressortir huit grandes catégories de risques extra-financiers en lien direct avec les conséquences sociales, environnementales mais également de gouvernance et d'éthique des activités et des relations d'affaires du groupe. Les risques extra-financiers identifiés, les politiques et les mesures d'atténuation sont décrits au chapitre 4.3. du Document d'enregistrement Universel. En 2018, ces risques, politiques et mesures d'atténuation, ainsi que les indicateurs clés de performance (KPI) ont été validés par le Comité stratégie et responsabilité sociétale et le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. Tous les ans, ils font l'objet d'une revue et d'une mise à jour par les directions concernées.

Le Crédit Mutuel Arkéa prend également en compte les enjeux liés au climat dans la stratégie du groupe. Le rapport TCFD présente à cet effet les dispositifs de pilotage et gestion des risques et opportunités associés au climat dans le modèle d'affaires du groupe en annonçant les perspectives. Le cadre d'appétence au risque s'est enrichi d'indicateurs environnementaux et sociaux en 2022 pour application au 1er janvier 2023.

En outre, comme expliqué dans la question 1.2, le groupe a formalisé et révisé un certain nombre de politiques sectorielles relatives aux secteurs d'activité les plus touchés par les questions environnementales et sociales.

Par ailleurs, le Crédit Mutuel Arkéa a renforcé sa gouvernance et ses outils pour renforcer la prise en compte des risques sociaux, environnementaux et sociaux.

La Direction du pilotage transverse des risques inclut le Département de Synthèse des risques et le Service Risques ESG chargé de l'évaluation des risques dédiés. Des référents risques ESG ont également été nommés dans chaque entité.

Un Comité de coordination trimestriel des risques climatiques a été mis en place au quatrième trimestre 2020. Ses missions consistent notamment à suivre les projets d'intégration du risque climatique à la Direction des risques et dans la Fonction Gestion des Risques, rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie en matière de risques climatiques, pour arbitrage sur les éventuels points de blocages remontés en comités opérationnels. Chaque responsable Fonction Gestion des Risques du groupe Crédit Mutuel Arkéa a été sensibilisé aux risques climatiques et travaille à l'intégration du risque climatique au sein de son entité.

Un modèle de cotation des risques ESG est en développement. Les outils de gestion des risques ESG se sont étoffés afin d'identifier les risques physiques selon un axe géographique.

Référence

4.3. Les principaux enjeux et risques extra-financiers du Crédit Mutuel Arkéa,

PRINCIPE 6 | TRANSPARENCE ET RESPONSABILITE

QUESTION 6-1 | CERTIFICATION

Ces informations rendues publiques sur vos engagements PRB ont-elles été garanties par un assureur indépendant ?

NON

QUESTION 6-2 | RAPPORTS SUR D'AUTRES CADRES

Votre banque divulgue-t-elle des informations sur la durabilité dans l'une des normes et cadres énumérés ci-dessous ?

- GRI
- SASB
- CDP
- IFRS Sustainability Disclosure Standards (à paraître)
- TCFD
- Autre : ...

QUESTION 6-3 | PERSPECTIVES

Quelles sont les prochaines étapes que votre banque entreprendra au cours de la prochaine période de rapport de 12 mois (en particulier sur l'analyse d'impact, la définition d'objectifs et la structure de gouvernance pour la mise en œuvre du PRB) ? Veuillez décrire brièvement.

Dans une logique d'amélioration continue, le Crédit Mutuel Arkéa poursuit ses démarches en 2023 sur la base de méthodologies et de données améliorées, afin de maintenir et renforcer la contribution de ses activités aux enjeux de durabilité.

Des travaux vont être poursuivis sur la fixation d'objectifs d'alignement 1,5°C des émissions financées sur certains secteurs d'activités prioritaires.

De nouvelles politiques sectorielles sont également à l'étude pour accompagner certains secteurs d'activités particulièrement concernés par les transitions.

Référence

Document d'enregistrement Universel 2022,
4.5. Une démarche responsable qui porte des résultats

Crédit Mutuel **ARKEA**

1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon

Tél. : 02 98 00 22 22

118, av. Champs-Élysées - 75008 Paris

Tél. : 01 56 69 76 00

cmarkea.com

@cmarkea